

AVENANT À LA CONVENTION LIANT LE LYCÉE MARIE-CURIE DE SCEAUX ET L'UNIVERSITÉ PARIS-SUD

Entre :

L'Université Paris-Sud
15, rue Georges Clémenceau
91405 Orsay Cedex
Représentée par son Président, Monsieur Jacques Bittoun, d'une part,

ET

Le lycée Marie-Curie
1, Rue Constant Pilate
92331 Sceaux cedex
Représentée par sa Proviseure, Madame Béatrice Potier, d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1. Objet de la convention

Favoriser la mise en place d'une continuité pédagogique entre les enseignements dispensés au lycée Marie-Curie, d'une part, à la faculté Jean Monnet Droit – Économie – Gestion, d'autre part. Les deux établissements conviennent de dispositions pédagogiques permettant la collaboration de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur dans la consolidation du continuum de formation articulant les années qui précèdent et les années qui suivent le baccalauréat (circulaire n° 2013-0012 du 18-6-2013).

Adapter les parcours de licence proposés aux élèves des classes préparatoires du lycée Marie-Curie, selon les maquettes applicables pour la rentrée universitaire 2014, validées lors du CA de l'Université Paris-Sud le 10 février 2014.

Article 2. Accueil des élèves de CPGE au sein de la faculté Jean Monnet

Le lycée Marie-Curie et l'Université Paris-Sud modifient le programme pédagogique des élèves des classes préparatoires de l'ENS Cachan, dominante Droit, du dit lycée, qui suivent en double cursus les enseignements de Droit de l'Université Paris-Sud, Faculté Jean Monnet.

Le lycée Marie-Curie, avant le début du premier semestre universitaire, porte à la connaissance du responsable pédagogique mentionné à l'article 3 les noms et coordonnées des élèves de terminale inscrits dans l'un et/ou l'autre des dispositifs d'initiation.

Le lycée Marie-Curie atteste que lesdits élèves sont couverts par sa propre assurance de responsabilité civile lors de leurs activités dans les locaux de la faculté.

Pour des raisons réglementaires, la faculté Jean Monnet se réserve le droit de demander aux élèves concernés, par voie de formulaire, d'autres informations qui pourraient s'avérer nécessaires au traitement de leur dossier.

Article 5. Intervention des professeurs du lycée Marie- Curie dans les séances de travaux dirigés dispensés à la faculté Jean Monnet

Les enseignants du lycée Marie-Curie qui en font la demande peuvent participer aux équipes pédagogiques de la faculté Jean Monnet. Ils interviennent dans le cadre des séances hebdomadaires de travaux dirigés dispensés dans les filières Droit, d'une part, Économie & Gestion, d'autre part.

Leur action pédagogique sera coordonnée par le responsable de la matière qui choisira de les accueillir.

Ils sont accueillis dans la limite des séminaires de travaux dirigés que la faculté est en mesure de proposer.

Les enseignants du lycée Marie-Curie ainsi intégrés suivent l'ensemble du protocole d'enseignement déterminé par le responsable du cours, participent à l'évaluation des étudiants, en contrôle continu comme en examen terminal. Ils disposent d'un statut de vacataire d'enseignement (Décret 87-889 du 29 octobre 1987).

La charge de ces vacances effectuées à l'Université Paris-Sud est supportée par la Faculté de Droit-Économie-Gestion.

Un responsable pédagogique spécifique de la faculté Jean Monnet, chargé des relations avec les lycées, assurera l'accueil des enseignants volontaires, en collaboration avec le responsable de cours qui aura choisi de les accueillir.

Article 6. Intervention des enseignants-chercheurs de la Faculté Jean Monnet dans l'orientation des élèves de terminale du lycée Marie-Curie

La faculté Jean Monnet et le lycée Marie-Curie conviennent d'organiser des séances de *sensibilisation* aux nécessités du droit dans le monde contemporain. Ponctuellement, dans le cadre du cours d'*Éducation Civique, Juridique et Sociale*, dispensé au lycée, les enseignants chercheurs volontaires de la faculté Jean Monnet se rendent à la cité scolaire Marie-Curie pour y présenter les spécificités des métiers du droit.

Ils travaillent en collaboration avec le responsable du cours, lequel comptera sur la collaboration du responsable pédagogique de la faculté Jean Monnet, mentionné à l'article 3 du présent avenant.

Les enseignants chercheurs volontaires de la faculté Jean Monnet sont invités également par les professeurs en charge à présenter le droit, son importance dans le monde actuel, aux élèves de Terminales ES et S, dans le cadre de l'Accompagnement Personnalisé (conseil en orientation).

La charge de ces interventions effectuées au lycée Marie-Curie est supportée par le lycée Marie-Curie.

Article 7. Information

54 boulevard Desgranges - BP 104 - 92331 Sceaux cedex
Tél. : 33(0)1 40 91 17 00 – Fax. : 33(0)1 46 60 92 62
www.jm.u-psud.fr

Licence Droit 1^{ère} année
Responsable : Clarisse Siméant

Convention avec le Lycée Marie-Curie de Sceaux

Nom et Prénom..... N° Etudiant
Tél. Email(prenom.nom) :@u-psud.fr

Enseignements	ECTS	Cours Magistraux en h	Travaux Dirigés en h	Nature des épreuves
Semestre 1	30			
Droit civil 1-1 (introduction)	6	33	15	EX + CC
Droit constitutionnel 1-1	6	33	15	EX + CC
Histoire des institutions	6	33	15	EX + CC
Institutions administratives, judiciaires et européennes	3	30		EX
Expression française		2		
Langue vivante 1-1 au choix : Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/>	3		15	CC
Sociologie politique	2	24		EX
Introduction à l'économie (cours assuré par le Lycée)	2	24		EX
Préparation concours 1-1 (cours assuré par le Lycée)	2	24		EX
Semestre 2	30			
Droit civil 1-2 (famille)	6	33	15	EX + CC
Droit constitutionnel 1-2	6	33	15	EX + CC
Histoire de la construction européenne	3	30		EX
Droit des personnes	3	24		EX
Langue vivante 1-2 (même choix qu'au semestre 1)	3		15	CC
Expression française ¹	1			EX
Informatique	1	18		EX
Projet professionnel	1	Conférences		présence obligatoire
Histoire politique contemporaine	3	30		EX
Préparation concours 1-2 (cours assuré par le Lycée)	3	30		EX
Total annuel	60	407	105	
Option facultative :				
Sport S1 <input type="checkbox"/> S2 <input type="checkbox"/>	Points bonus ²		En fonction du sport	CC

Je soussigné(e)..... atteste avoir pris connaissance des Modalités de Contrôles des

Connaissances (MCC) consultables sur le site www.jm.u-psud.fr et affichées en scolarité.

Date et signature de l'étudiant

¹ Expression française : formation en ligne sur la plateforme « Projet Voltaire ».

² Sport : 15 points bonus/semestre peuvent être accordés sur la moyenne générale de l'année. Soit un ajout de 0.5 point sur la moyenne de l'année, pour un étudiant ayant obtenu 20/20 aux deux semestres.

EX : examen de fin de semestre / CC : contrôle continu

Licence Droit 1^{ère} année

Responsable : Clarisse Siméant

Enseignements	ECTS	Cours Magistraux en h	Travaux Dirigés en h	Nature des épreuves
Semestre 1	30			
Droit civil 1-1 (introduction)	6	33	15	EX + CC
Droit constitutionnel 1-1	6	33	15	EX + CC
Histoire des institutions	6	33	15	EX + CC
Institutions administratives, judiciaires et européennes	3	30		EX
Expression française		2		
Langue vivante 1-1 au choix : Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/>	3		15	CC
Sociologie politique	2	24		EX
Introduction à l'économie	2	24		EX
Introduction à la gestion	2	24		EX
Semestre 2	30			
Droit civil 1-2 (famille)	6	33	15	EX + CC
Droit constitutionnel 1-2	6	33	15	EX + CC
Histoire de la construction européenne	3	30		EX
Droit des personnes	3	24		EX
Langue vivante 1-2 (même choix qu'au semestre 1)	3		15	CC
Expression française ⁵	1			EX
Informatique	1	18		EX
Projet professionnel	1	Conférences		présence obligatoire
Histoire politique contemporaine	3	30		EX
Relations internationales	3	30		EX
Total annuel	60	407	105	
Option facultative :				
Sport S1 <input type="checkbox"/> S2 <input type="checkbox"/>	Points bonus ⁶		En fonction du sport	CC

Je soussigné(e).....atteste avoir pris connaissance des Modalités de Contrôles des Connaissances (MCC) consultables sur le site www.jm.u-psud.fr et affichées en scolarité.

Date et signature de l'étudiant

⁵ Expression française : formation en ligne sur la plateforme « Projet Voltaire ».

⁶ Sport : 15 points bonus/semestre peuvent être accordés sur la moyenne générale de l'année. Soit un ajout de 0.5 point sur la moyenne de l'année, pour un étudiant ayant obtenu 20/20 aux deux semestres.

EX : examen de fin de semestre / CC : contrôle continu

Renouvellement de convention

Entre l'UNIVERSITE DE PARIS I - PANTHEON SORBONNE
représentée par son Président Monsieur Philippe BOUTRY
et
Le LYCEE MARIE CURIE ,1, rue Constant-Pilate 92330 SCEAUX
représenté par sa Provisseure, Madame Béatrice POTIER

Il est convenu ce qui suit :

- ARTICLE I - Les élèves des classes préparatoires à l'Ecole Normale Supérieure de Cachan section D1 du Lycée Marie Curie qui souhaitent préparer les examens des quatre premiers semestres de la licence AES doivent être inscrits administrativement à l'Université de Paris I, UFR 12.
- ARTICLE II - L'Université réserve trente places maximum pour l'accueil des élèves des classes préparatoires du Lycée Marie Curie qui souhaitent s'inscrire en première année de la Licence Droit mention AES pour préparer les examens du premier semestre de la licence AES
- ARTICLE III - Les élèves admis en première année des classes préparatoires à l'ENS Cachan section D1 selon des procédures propres à ces sections, ne seront pas soumis aux conditions générales d'origine géographique et de pré inscription télématique à l'Université fixées pour l'ensemble des candidats.
- ARTICLE IV - Les élèves désireux de s'inscrire en Licence Droit mention AES doivent adresser leur demande au plus tard le 15 septembre en présentant un justificatif de leur inscription définitive en classe préparatoire à l'ENS Cachan section D1 du Lycée Marie Curie.
- ARTICLE V - Les élèves des classes préparatoires à l'ENS Cachan section D1, inscrits simultanément en Licence AES suivront obligatoirement l'enseignement de l'université dans les matières suivantes :

- L1 S1 Sociologie des groupes sociaux (Cours et TD obligatoires)
 - Histoire contemporaine (Cours et TD obligatoires)
 - Institutions politiques
 - Initiation à la gestion des entreprises
- L1 S2 Sociologie des groupes sociaux (Cours et TD obligatoire)
 - Histoire contemporaine (Cours et TD obligatoires)
 - Institutions administratives
 - Initiation à la gestion des entreprises
- L2 S3 Droit administratif (Cours et TD obligatoires)
 - Histoire contemporaine (cours et TD obligatoires)
 - Problèmes sociaux contemporains
 - Informatique appliquée

ANNEXE

Grille de correspondance entre les enseignements dispensés à l'Université (première et deuxième année de Licence Droit, Sciences politique et sociales mention AES) et les enseignements dispensés au lycée Marie Curie dans le cadre des classes préparatoires à l'ENS Cachan section D1.

Convention Lycée Marie Curie de Sceaux
Licence Droit mention AES option générale

L semestre 1

Université	Nombre d'heures par semestre	Lycée marie Curie	Nb d'heures
Introduction au droit	19,5h CM + 18h TD	Droit	40
Introduction aux théories économiques	19,5h CM + 18h TD	Economie	40
Sociologie des groupes sociaux	13h CM + 24h TD	<i>Enseignement suivi à l'Université de Paris 1</i>	
Méthodologie du travail universitaire	6h CM + 18h TD	Méthodologie entretiens	25
Langues vivantes	18h TD	Langues appliquées	25
Institutions politiques	19,5h CM	<i>Université de Paris 1</i>	
Statistiques	19,5h CM + 9h TD	Statistiques et mathématiques	30
Initiation à la gestion des entreprises	19,5h CM	<i>Université de Paris 1</i>	
Histoire contemporaine	19,5 h CM + 18h TD	<i>Université de Paris 1</i>	

L semestre 2

Université	Nombre d'heures	Lycée marie Curie	Nb d'heures
Introduction au droit	19,5h CM + 18h TD	Droit	40
Introduction à l'analyse économique	19,5h CM + 18h TD	Economie	40
Sociologie des groupes sociaux	13h CM + 24h TD	<i>Enseignement suivi à l'Université de Paris 1</i>	
Méthodologie du travail universitaire	6h CM + 18h TD	Méthodologie entretiens Lycée marie Curie	25
Institutions administratives	19,5h CM	<i>Université de Paris 1</i>	
Information économique et sociale	13h CM + 18h TD	Information économique et sociale: lycée Marie Curie	30
Langues appliquées	18h TD	Langues appliquées Lycée Marie Curie	25
Histoire contemporaine	19,5h CM + 18h TD	<i>Université de Paris 1</i>	
Initiation à la gestion des entreprises	19,5h	<i>Université de Paris 1</i>	